



# NOUVELLES PAROISSIALES

## Saint Roch des Montagnes

### Avril 2024

#### CAMPAGNE DU DENIER DE L'ÉGLISE 2024

La campagne 2024 a été lancée il y a déjà quelques semaines, et nous souhaitons rappeler l'importance de cette collecte annuelle.

Parce que tout nous est donné, nous pouvons à notre tour donner à l'Église, qui est le temple de Dieu. C'est aussi un signe de communion avec tous ceux qui forment l'Église, un signe d'appartenance à la grande communauté chrétienne.

Les chrétiens sont investis dans de nombreuses réalités de notre société et de notre monde ; grâce à eux, quelque chose de l'Évangile et de l'Espérance continue de vivre et de se transmettre.

Soutenir l'Église par le Denier, c'est soutenir la mission des prêtres, diacres et laïcs qui, chaque jour, se donnent pour annoncer l'Évangile, pour animer nos communautés paroissiales, pour assurer la catéchèse, célébrer les sacrements.

Concrètement, le Denier sert à financer les salaires de nos prêtres et religieux et laïcs salariés. Merci à tous ceux qui ont déjà remis leur don pour 2024. Si vous ne l'avez pas encore effectué c'est simple et facile, plusieurs possibilités sont à votre disposition :

Dans tous les cas vous devez libeller votre chèque à l'attention de l'ADSE (Association Diocésaine de Saint Étienne).

Notez bien vos coordonnées pour recevoir un reçu fiscal. Si vous faites un don en espèces spécifiez clairement qu'il s'agit du Denier et donnez vos coordonnées pour recevoir un reçu fiscal.

Comment déposer votre don :

- Dans l'enveloppe spécifique Denier que vous trouverez au fond des Églises ou à la Cure de Noirétable. Cette enveloppe pourra être remise à la quête dominicale ou à la Cure ou directement expédiée au Diocèse de Saint Etienne.

- Dans une enveloppe neutre spécifiant « Denier » et remise de la même façon.

- Don en ligne sur le site de l'ADSE en suivant les indications Don en Ligne Denier.

Nous vous remercions pour votre soutien et rappelez vous : chacun donne selon ses possibilités, il n'y a pas de « petit don ».

**RIONS UN PEU :** *(Histoire vécue)* Un jeune garçon, 5 ans, accompagne son papa à la messe. Au moment de la consécration, le servant d'autel actionne la cloche. il se tourne vers son papa : « Qu'est-ce qui arrive ? » Et le papa de répondre : « Chut ! C'est Jésus ! ». Et l'enfant: « Pour de vrai ? »...

PAROISSE ST ROCH DES MONTAGNES - 8, place de l'Église - 42440 NOIRÉTABLE

Tél : 04 77 24 72 03 – Mail : paroisse-st-roch@orange.fr

Permanences : Samedi de 9h30 à 10h30 et sur rendez-vous

## CÉLÉBRATIONS D'AVRIL 2024

<b>2<sup>e</sup> DIMANCHE DE PÂQUES</b> <b>Dimanche de la Divine Miséricorde</b> <b>Samedi 6 :</b> 18 H 00 - St Priest <b>Dimanche 7 :</b> 10 H 30 - Noirétable	<b>4<sup>e</sup> DIMANCHE DE PÂQUES</b> <b>Samedi 20 :</b> 18 H 00 - Les Salles <b>Dimanche 21 :</b> 10 H 30 – Noirétable
<b>3<sup>e</sup> DIMANCHE DE PÂQUES</b> <b>Samedi 13 :</b> 18 H 00 - Cervières <b>Dimanche 14 :</b> 8 H 45 – St Jean 10 H 30 - Noirétable	<b>5<sup>e</sup> DIMANCHE DE PÂQUES</b> <b>Samedi 27 :</b> 18 H 00 St Julien <b>Dimanche 28 :</b> 8 H 45 La Valla 10 H 30 – Noirétable

### MESSES DE SEMAINE :

- **Jeudis 4, 11, et 25 :** 17h30 à Noirétable : Adoration du Saint Sacrement et messe à 18 H 00
- **Mercredi 10 :** 16h30 à la cure de Noirétable : partage d'Évangile, messe à 18 H 00 à l'église

### MESSES AUX MAISONS DE RETRAITE

- **NOIRÉTABLE :** Lundis 8 et 22 à 14 H 00 : visites aux résidents, puis messe à 15H45
- **LA VALLA :** Mardi 23 à 15 H 00
- **ST DIDIER :** Lundi 29 à 16 H 00

CONFESSIONS : à l'église de Noirétable les samedis de 10h40 à 11h00

FUNÉRAILLES : Ils nous ont quittés en Mars : **Christian PONTADIT** (Noirétable), **Roger FAYE** (St Jean), **Olivier CHARLAT** (St Didier), **Baptistine RALLIERE** (La Chambonie), **Francine COUZON** (St Didier), **Françoise FAYE** (Noirétable), **Eddy CHARREL** (St Julien).

## RENCONTRES PAROISSIALES

### INITIATION CHRÉTIENNE: (à la cure) :

- **AUMÔNERIE :** Vendredi 5 - 18h30 / 21h00
- **CM2 :** Mercredi 10 - 10h00 / 11h30 CM2
- **CP, CE1 CE2, CM1 :** Samedi 13 - 10h00 / 11h15

CONSEIL PASTORAL PAROISSIAL : Lundi 22 à 20 H 00 à la cure

ÉQUIPE ACF FRATERNITÉ : Jeudi 11 à 14h30 à la cure de Noirétable

## NOTRE DAME DE L'HERMITAGE :

- **Messe du lundi à 8 H 30**, chapelet et vêpres à 18h10
- **Messe quotidienne du mardi au samedi à 11h30**, chapelet et vêpres à 18h10
- **Tous les dimanches :** messe à 10h30, chapelet et vêpres à 17h00
- **Tous les jeudis :** de 20h30 à 21h00, adoration du Saint Sacrement
- **Tous les vendredis :** de 8h30 à 18h00, adoration du Saint Sacrement
- **Autres célébrations:** voir le site internet du sanctuaire